

OBJECTIFS

Anciennement *BTS Etudes et Economie de la construction (EEC)*.

Le technicien supérieur « Management économique de la construction » est un professionnel intervenant à toutes les étapes d'une opération de construction : de l'expression du besoin de construire exprimé par le client jusqu'à la remise des clés du bâtiment lors de la réception.

Ses missions sont très diversifiées, elles apportent une garantie de la maîtrise des coûts, des délais et de la qualité.

Le technicien supérieur « Management économique de la construction » intervient sur les choix constructifs et les caractéristiques des matériaux et des équipements pour garantir la conformité du projet aux réglementations, satisfaire le besoin exprimé par le client et respecter le budget du projet de construction.

Les principales activités intégrant l'utilisation d'outils numériques innovants et collaboratifs, sont :

- la description technique des ouvrages à construire,
- la quantification et l'estimation du coût des ouvrages, du coût global,
- l'étude de prix détaillée des travaux (le chiffrage),
- la formalisation d'une offre de prix, l'élaboration du mémoire technique,
- la comparaison et l'analyse des offres de prix des entreprises,
- l'établissement du bilan carbone d'un bâtiment,
- l'analyse financière de l'opération de construction.

Le technicien supérieur « Management économique de la construction » peut également exercer les activités suivantes :

- le relevé d'ouvrages existants,
- l'assistance technique et financière auprès du maître d'ouvrage,
- le suivi technique, financier et administratif d'une opération de construction,
- l'ordonnancement, la planification et la coordination des travaux,
- l'expertise amiable.

MODALITÉS

POURSUITE D'ÉTUDES

L'AFIP propose :

- bachelor « Chef de Projet du Bâtiment en Économie de la Construction »,
- bachelor « Coordinateur BIM du bâtiment ».

Autres :

- licence professionnelle,
- licence,
- bachelor,
- classe préparatoire ATS,
- école d'ingénieur ou d'architecture.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Les titulaires d'un BTS Management Economique de la Construction trouvent un emploi dans les entreprises du BTP, les cabinets d'architectes ou d'économistes de la construction, les bureaux d'études techniques et les services techniques des collectivités territoriales.

Métiers accessibles :

- métreuse-chiffreuse ou métreur-chiffreur,
- économiste de la construction,
- technicien ou technicienne études de prix,
- chef.fe de chantier.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Organisation de la formation en alternance :

- dans le cadre d'un contrat de professionnalisation : 1100 heures réparties sur 2 ans,
- dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage alternée : 1350 heures réparties sur 2 ans.

Moyens pédagogiques :

- séances de formation en salle,
- exposés théoriques,
- études de cas concrets,
- ateliers,
- laboratoires informatiques.

Encadrement :

- l'équipe pédagogique est encadrée par un(e) responsable de filière,
- les enseignements techniques sont dispensés par des professionnels en activité.

Suivi pédagogique et évaluation :

- évaluation des acquis tout au long de la formation au travers de contrôles sur table, de mises en situation, de dossiers à réaliser,
- un BTS blanc par année pour mieux préparer les étudiants à l'examen final.

Validation du parcours selon modalités d'examen.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour accéder à la formation, le participant doit être titulaire d'un :

- bac pro Technicien d'études du bâtiment option A (études et économie) ou B (assistant en architecture),
- bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre,
- bac pro Intervention sur le patrimoine bâtiment, option maçonnerie avec un bon dossier scolaire,
- bac techno STI2D (Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) spécialité « Architecture et construction » ou « Énergie et environnement »,
- bac général.

Qualités du candidat attendues :

- sens de l'organisation et des responsabilités,
- rigueur,
- qualités relationnelles.



PROGRAMME

PROCEDURE D'ADMISSION

Candidature sur ParcoursSup ou en ligne sur notre site internet www.afip-formations.com via l'onglet «Candidater».

Tests de sélection, entretien de motivation et étude du dossier par la commission de sélection.
 Réponse dans les 15 jours après le passage des tests de sélection.

VOIES D'ACCÈS

En alternance :

- salarié en contrat de professionnalisation,
- salarié en contrat d'apprentissage,
- étudiant sous convention de stage alterné.

VAE (Nous consulter).

Cette formation est éligible au CPF.



VALIDATION ET MODALITÉS D'EXAMEN

Validation : Brevet de Technicien Supérieur de l'Éducation Nationale (diplôme d'État)

Épreuves du BTS (organisées en fin de 2^{ème} année selon calendrier académique) :

| Nature des épreuves | Unités | Coef- f. | Voie scolaire dans un éta- blissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité. Formation professionnelle continue dans les établis- sements publics habilités | | Formation professionnelle continue dans les établis- sements publics habilités à pratiquer le CCF étendu | | Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle | |
|---|--------|-------------|---|--|---|------------------------|--|--|
| | | | Forme | Durée | Forme | Forme | Durée | |
| E1 - Culture générale et expres- sion | U1 | 4 | Ponctuelle écrite | 4 h | CCF 2 situations | Ponctuelle écrite | 4 h | |
| E2 - Anglais | U2 | 3 | CCF 2 situations | | CCF 2 situations | Ponctuelle orale | Compréhension : 30 min sans préparation ; Expression : 15 | |
| E3 - Mathématiques et Phy- sique-Chimie | | 4 | | | | | | |
| Sous-épreuve : Mathématiques | U31 | 2 | CCF 2 situations | | CCF 2 situations | Ponctuelle orale | 35 min (+1 h de préparation) | |
| Sous-épreuve : Physique-Chimie | U32 | 2 | CCF 2 situations | | CCF 2 situations | Ponctuelle pratique | 2 h | |
| E4 - Analyse du projet et de son contexte | U4 | 4 | Ponctuelle écrite | 4 h | Ponctuelle écrite | Ponctuelle écrite | 4 h | |
| E5 - Étude et suivi d'un projet | | 7 | | | | | | |
| Sous-épreuve : Étude descriptive et économique | U51 | 5 | Ponctuelle orale | 40 min + revues de pro- jet | CCF. 1 situation | Ponctuelle orale | 50 min | |
| Sous-épreuve : Analyse et suivi financiers | U52 | 2 | Ponctuelle écrite | 2 h | CCF. 1 situation | Ponctuelle écrite | 2 h | |
| E6 - Épreuve professionnelle | | 7 | | | | | | |
| Sous-épreuve : Projet numérique - étude quan- titative | U61 | 4 | CCF 1 situation | | CCF. 1 situation | Ponctuelle pratique | 4 h | |
| Sous-épreuve : compte rendu d'activités en milieu profes- sionnel | U62 | 3 | CCF 1 situation | | CCF 1 situation | Ponctuelle orale | 20 min | |
| Épreuve facultative de langue vivante | UF1 | 1 | Ponctuelle orale | 20 min +20min de pré- para- tion | Ponctuelle orale | Ponctuelle orale | 20 min (+ 20 min de préparation) | |
| Épreuve facultative engagement étudiant | UF2 | 1 | CCF 1 situation | 20 min | CCF 1 situation | Ponctuelle orale | 20 min sans préparation | |

ANNEE 1

Culture générale et expression - 3h

Anglais - 2h

Mathématiques - 3h

Physique-Chimie - 2h

Enseignements professionnels et co-
interventions - 24h

Accompagnement personnalisé - 1h

ANNEE 2

Culture générale et expression - 3h

Anglais - 2h

Mathématiques - 3h

Physique-Chimie - 2h

Enseignements professionnels et co-
interventions - 23h

Accompagnement personnalisé - 2h

Le nombre d'heures indiqué est hebdomadaire.

55